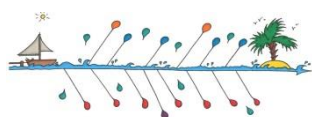




## Camp avec au moins une activité de navigation

*Tes jeunes ont envie de faire un camp avec une activité de navigation mais tu n'es pas dans un groupe Marins..*

*Cette fiche est pour toi !*



Pour commencer, il faut savoir que pédagogiquement cela ne change rien. Les propositions pédagogiques sont les mêmes pour les « terriens » et les « marins ». Seul le vocabulaire et le cadre symbolique changent. Tu peux te référer à *La Boussole* pour rédiger ton projet d'activités et faire un camp marin digne de ce nom.

Tu trouveras toutes les informations concernant ta proposition pédagogique dans les Fiches-actions sur le site de ta branche ou sur doc-en-stock marins.

### Obligations réglementaires pour toute activité de voile :

1. Tous les mineurs doivent avoir [le test d'aisance aquatique](#).
2. Le visa Marins de camp doit être joint au dossier de camp
3. Pendant toutes les activités sur l'eau, tous les adhérents portent un gilet de sauvetage.

### Concernant la déclaration du camp sur l'intranet

- N'oublie pas de cliquer sur la case **Camp avec au moins une activité de navigation**
- Renseigne le visa Marins de camp. Pas de problème, il suffit de suivre les indications.
- Travaille ton projet pédagogique. Pour que ton camp soit vraiment marin, il doit aborder les quatre axes de la boussole (voir la fiche action).

### Ressources :

- Le guide réglementaire des accueils de scoutisme. (Doc-en-stock)
- L'équipier territorial en charge des groupes marins de ton territoire.
- L'équipe nationale Marins [marins@sgdf.fr](mailto:marins@sgdf.fr)
- La commission marine pour le visa [commar@sgdf.fr](mailto:commar@sgdf.fr)
- La carte série Marins.
- Le Chenal (Doc-en-stock)